



## CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ÉCONOMIQUE ET LA GOUVERNANCE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

POINT I DE L'ORDRE DU JOUR : L'ESSOR DES VOITURES  
ÉLECTRIQUES DANS L'UNION EUROPÉENNE, SES AVANTAGES  
CONCURRENTIELS ET LES PRÉPARATIFS NÉCESSAIRES À LA PRISE  
DE DÉCISION

Le [pacte vert pour l'Europe](#) vise à rendre l'Europe le premier continent neutre pour le climat au monde. L'objectif de la politique climatique de l'UE est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990 et de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050 [[règlement \(UE\) 2021/1119](#)].

L'industrie automobile est l'un des secteurs sur lesquels repose l'économie européenne. Selon les chiffres publiés par l'Association des constructeurs européens d'automobiles en février 2024 ([ACEA](#)), le chiffre d'affaires de l'industrie automobile représente 7 % du PIB de l'UE. La filière assure 13 millions d'emplois et consacre 73 milliards d'euros par an à la R&D. Les États membres génèrent 390 milliards d'euros de recettes par an grâce à la vente et à l'utilisation de véhicules. Cependant, selon les [données](#) publiées par la Commission européenne, les voitures et les camionnettes sont responsables respectivement de 16 % et de 3 % des émissions totales de dioxyde de carbone de l'UE. Aujourd'hui, les obstacles à la pénétration des véhicules électriques sont notamment, la capacité insuffisante des infrastructures de recharge, la faible autonomie des véhicules et leur prix élevé.

La [stratégie industrielle pour l'UE](#) soutient particulièrement les transitions écologique et numérique de l'industrie automobile. Le paquet européen intitulé « Ajustement à l'objectif 55 » vise à réduire les émissions de carbone de 55 % pour les nouvelles voitures particulières et de 50 % pour les véhicules utilitaires légers d'ici à 2030 par rapport à 2021, et à faire en sorte que toutes les nouvelles voitures soient amenées au niveau zéro émission d'ici 2035 [[règlement \(EU\) 2023/851](#)].

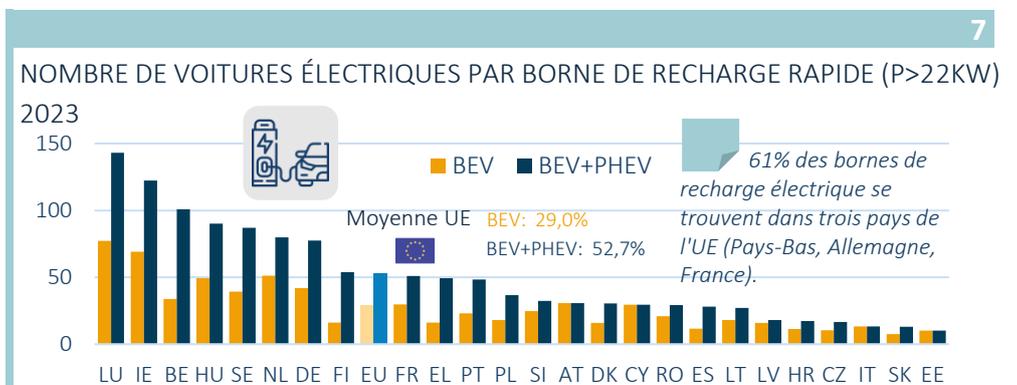
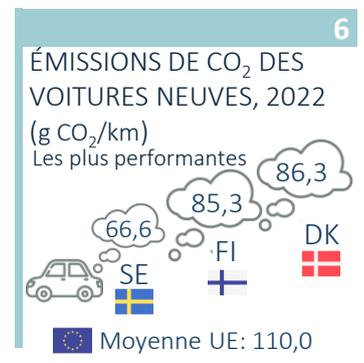
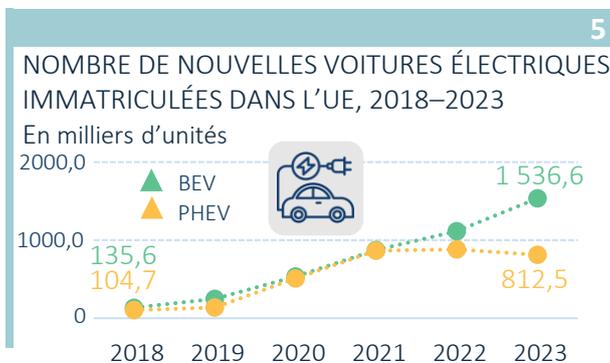
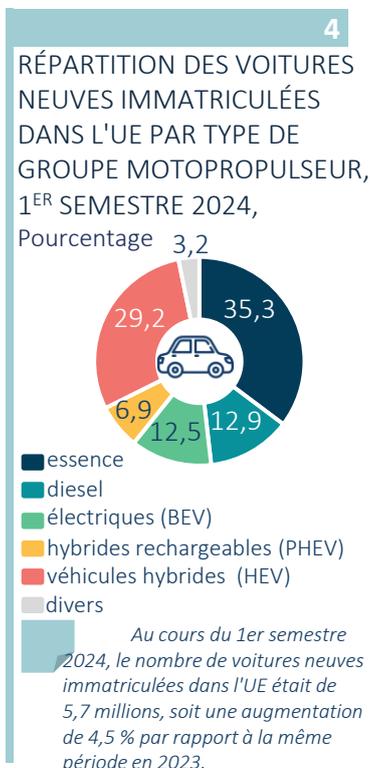
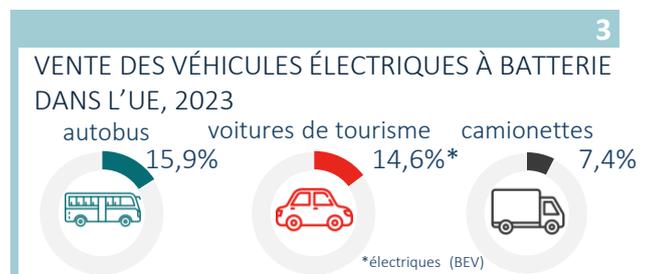
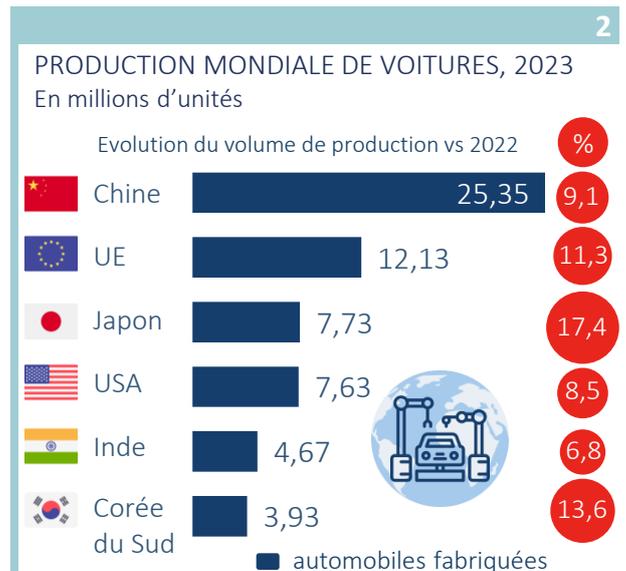
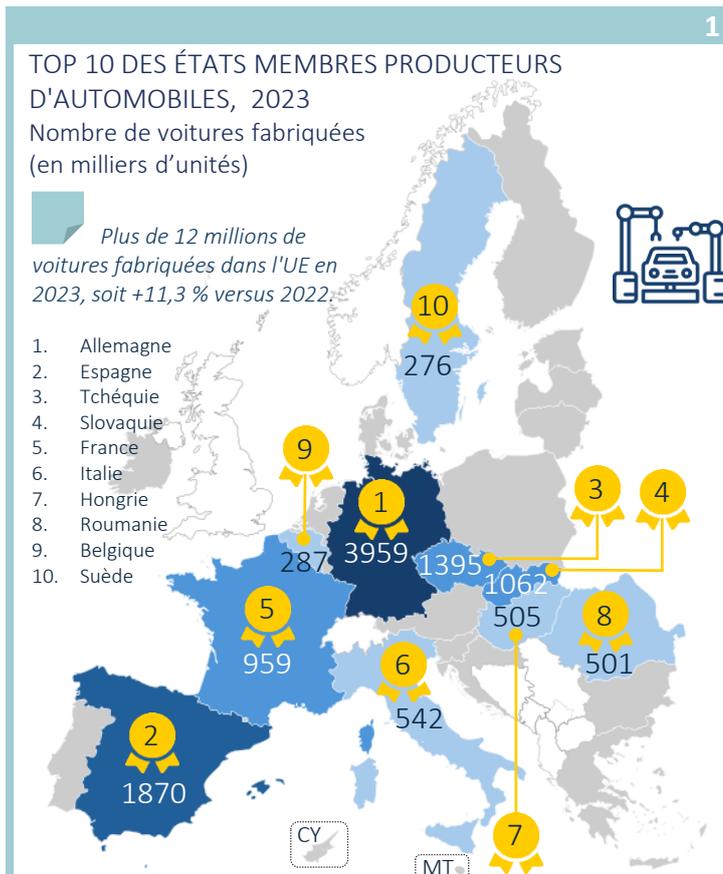
Le passage à l'électrique est un élément clé, mais aussi un défi pour les acteurs de l'industrie automobile européenne en raison de la concurrence croissante dans la production de voitures électriques. Les avantages concurrentiels antérieurs de l'Union européenne, tels que les centres de R&D avancés et la main-d'œuvre qualifiée à bas coût, ont été érodés, et la compétitivité du secteur par rapport aux fabricants américains et chinois a reculé. D'après le [rapport](#) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), on constate que la part des fabricants européens dans les ventes de voitures électriques en Europe est passée de 80 % en 2015 à 60 % en 2023, tandis que la part des fabricants chinois est passée de 5 % à 15 %.

Le [paquet de printemps du Semestre européen 2024](#), publié par la Commission européenne en juin 2024, donne la priorité à l'accroissement de l'autonomie, de la résilience et de la compétitivité de l'industrie « zéro net »

de l'UE. L'augmentation de la production et du déploiement de produits à émissions nettes nulles est l'un des points de départ du [plan industriel du pacte vert](#). Ce plan est lié au règlement adopté le 11 avril 2024 établissant un cadre pour l'approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques [[règlement \(UE\) 2024/1252](#)] et au règlement adopté le 13 juin 2024, relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie « zéro net » [[règlement \(UE\) 2024/1735](#)]. Ce dernier fournit un cadre prévisible pour les investissements dans les technologies « zéro net ». Celles-ci comprennent les batteries et les technologies de stockage de l'énergie, ainsi que les technologies de propulsions éolienne et électrique pour les transports. Le règlement AFIR [[règlement \(UE\) 2023/1804](#)] sur le déploiement d'une infrastructures pour carburants alternatifs, adopté le 13 septembre 2023 et applicable à partir du 13 avril 2024, fixe des objectifs nationaux contraignants pour les États membres en ce qui concerne la fourniture de carburants alternatifs accessibles au public (principalement l'électricité et l'hydrogène) dans les stations-service.

Le [programme de la présidence hongroise de l'UE](#) attache une importance particulière à l'amélioration de la compétitivité européenne et considère comme priorité la création d'un nouveau Pacte de Compétitivité européen. Afin de maintenir le développement de l'industrie automobile, la présidence entend soutenir le marché de la production de véhicules électriques, en tenant compte des objectifs climatiques et de l'impact de la production sur la croissance économique et sur l'extension du marché intérieur des voitures électriques. Lors de la réunion informelle du Conseil Compétitivité tenue le 8 et 9 juillet 2024, le gouvernement hongrois a présenté un [paquet composé de onze propositions](#) visant à augmenter le nombre et la capacité des stations et à soutenir leur création pour développer les infrastructures de recharge, et à assouplir les règles relatives aux aides publiques pour rendre l'industrie automobile européenne plus compétitive. Le paquet propose également des aides aux citoyens européens pour l'achat de véhicules électriques purs, la promotion du marché des véhicules électriques d'occasion, l'introduction d'un programme européen de renouvellement du parc automobile, la promotion de procédures technologiquement neutres pour le remplacement des batteries ou de leurs pièces, le recyclage obligatoire des batteries des véhicules d'occasion et le renforcement de la durabilité des transports en donnant la priorité au transport ferroviaire.





### SOURCES

1 | 2 ACEA: [Economic and Market Report March 2024](#) | 3 | 4 ACEA: New car registrations, [18 January 2024](#); New commercial vehicle registrations [26 January 2024](#) | 4 ACEA: New car registrations, [18 July 2024](#) | 5 European Alternative Fuels Observatory, [Vehicles and fleets](#) | 6 ACEA: Average new car CO<sub>2</sub> emission by country, [3 October 2023](#) | 7 ACEA: The importance of fast chargers in supporting electric vehicle adoption, [5 July 2024](#)